

**Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)**

## ***Formulaire de restitution d'une synthèse***

---

*Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation*

**Arrondissement : VESOUL**

---

### **Type de réunion**

**Réunion de lycée général et technologique public**

### **03 Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?**

1) L'égalité à l'Ecole n'implique pas une égalité de moyens distribués à tous. L'objectif doit être de favoriser l'intégration sociale par la réussite, par l'accès à la culture, aux diplômes, aux qualifications professionnelles.

Il faut donner plus à ceux qui ont le plus besoin, permettre une répartition équitable des moyens.

Mais nous refusons la notion de discrimination positive, porteuse de communautarisme.

Nous pensons que l'hétérogénéité des classes et des écoles doit être maintenue, au même titre que le collège unique, mais équilibrée par davantage de moyens pour les plus défavorisés.

Il faut favoriser l'hétérogénéité, la diversité des élèves, et refuser la sélection précoce.

L'élitisme républicain relevant aussi de la responsabilité individuelle, l'égalité dans la scolarité doit permettre à tous d'atteindre les plus hautes études possibles.

2) Nous constatons que l'orientation des élèves, le choix des cursus scolaires sont trop souvent d'ordre négatif et peu en rapport avec les choix professionnels individuels, avec les goûts réels qui permettraient la réussite et surtout l'épanouissement.

Il faut favoriser la connaissance de la très grande diversité des métiers par l'organisation extrêmement souple de stages en immersion, à tout moment de la scolarité.

Il faut développer de façon très importante les passerelles entre les sections pour permettre une possible réorientation, avec une aide individualisée.

1) Les adolescents se construisent progressivement ; un échec scolaire ne doit pas être définitif et entraîner une sortie du système éducatif.

Il faut développer une adaptation des rythmes d'enseignement aux capacités cognitives de l'élève, variables d'une matière à l'autre, et pas uniquement en fonction de la classe d'âge. Il faut développer le principe des cycles de l'école primaire dans le secondaire.

Il faut développer les formes de crédit d'années d'enseignement, avec un retour aisé dans la formation à l'âge adulte.

## **05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire.**

La manière dont la question du socle commun de connaissances est abordée détermine largement l'ensemble des attitudes face à l'Ecole.

Le débat sur l'Ecole est un débat citoyen et politique, il concerne l'un des aspects les plus fondamentaux de la vie dans la cité. Les citoyens s'expriment en tant qu'individus mais ceci n'est pas incompatible avec l'expression d'appartenances sociales, syndicales par exemple.

### 1) La notion de culture commune

Le savoir fait référence à un patrimoine commun national et à des valeurs communes . Il ne se réduit pas aux connaissances. La lutte contre les inégalités et les injustices peut ainsi être considérée comme un but et un instrument du savoir.

La culture commune est un ensemble de savoirs, savoir- faire et attitudes. Elle est tournée vers le développement de la personne, elle n'est pas un moule destiné à uniformiser les individus.

Le socle commun doit être défini en termes de contenus, c'est-à-dire de choix et d'objectifs.

Le contenu ne se réduit pas à la liste de thèmes et notions définies par les programmes officiels.

### 2) Qualification et compétence

La culture commune existe aussi au travers de sa reconnaissance et de sa valorisation dans les entreprises et dans la société. Elle est donc soumise à évaluation tout au long de la vie et pas seulement au stade de la formation initiale. La qualification reconnue au travail se traduit souvent par une absence de prise en compte de la richesse des compétences des individus.

Le passage d'une logique de la qualification à une logique de la compétence dans les entreprises s'accompagne d'un affaiblissement des garanties collectives et d'une individualisation des rapports sociaux. Le socle commun de connaissances doit être aussi un socle commun de reconnaissance.

Il faut donc élever le niveau des qualifications car les compétences acquises sont temporaires. Une formation initiale de haut niveau est nécessaire pour une formation continue efficace. Une partie du groupe insiste particulièrement sur ce point. La deuxième séance précise :

- importance d'un enseignement général à des fins pas seulement « utilitaires », en termes de métiers par exemple.
- Culture générale comme moyen d'adaptation à différents métiers et situations.
- Débat sur l'apprentissage, les CAP et BEP. Ils seraient trop nombreux. Des qualifications plus exigeantes sont à développer. ( un débat est engagé sur ce point).

### 3) Les différentes cultures :

La culture commune est diversifiée et non ségrégative. Elle englobe culture littéraire, culture scientifique et technologique, culture professionnelle, culture sciences humaines, artistique connaissance des civilisations et langues étrangères etc.... Cette diversité est source d'enrichissement et d'investissement mais à condition :

- de considérer ces différentes cultures comme égales en dignité, avec une même reconnaissance sociale,
- de permettre une communication et des échanges satisfaisants entre les différents représentants de ces cultures,
- de remettre en cause la hiérarchisation des filières et les mécanismes conduisant à des orientations négatives.

Ceci suppose :

- soit de ménager des passerelles plus importantes entre les différentes séries de l'enseignement et de développer les moyens du rattrapage.

- soit de retarder la spécialisation des élèves dans un domaine précis afin de permettre à tous l'accès à un minimum de connaissances ou de pratiques concernant ces différentes cultures.

1) Les moyens nécessaires :

L'éducation doit être envisagée comme un investissement

Sont évoqués : la prolongation de la scolarité obligatoire- la généralisation du travail en groupe ( dont tous les participants reconnaissent l'efficacité)- la nécessité de revenir sur la réduction des horaires concernant les langues vivantes au lycée.

L'autonomie peut être source d'isolement et elle peut conforter les inégalités sociales mais elle est aussi l'expression d'une capacité à construire son propre savoir. L'autonomie « pure » est illusoire car elle suppose toujours des pré requis. L'autonomie suppose un apprentissage. Les Travaux personnels encadrés au lycée ou les IDD au collège constituent-ils un véritable apprentissage à l'autonomie ? Les réactions du groupe sont plutôt mitigées.

Propositions retenues :

- 1 Développer un enseignement général de haut niveau en retardant la spécialisation.
- 2 Généraliser le travail de groupe (s) à besoins spécifiques.
- 3 Egale reconnaissance dans tous les domaines de voies et séries avec création de dispositifs de rattrapage et de passerelles.

## 10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Compte-rendu des mercredi 3 et samedi 6 décembre 2003 :

Deux grands thèmes sont ressortis des débats :

### 2) L'éducation au choix est nécessaire à l'élève pour construire son orientation.

On constate que l'élève dispose de trop d'informations et d'une représentation pas suffisamment concrète et parfois erronée des métiers (le stage proposé en collège apparaît insuffisant pour affiner ses choix et ne constitue pas une véritable aide dans son orientation).

L'information sur l'orientation doit être plus personnalisée. Une meilleure connaissance de soi et de ses goûts nous semblent indispensables à l'éducation au choix. Pour cela, les élèves devraient être incités davantage à se rendre vers les conseillères d'orientation psychologues qui disposent d'outils pour développer cette connaissance de soi.

Par ailleurs, il est indispensable que l'élève ait une meilleure représentation des métiers grâce à une meilleure connaissance du monde du travail. Il faudrait mettre en place une formation des membres du système éducatif et une meilleure communication sur les métiers, au-delà des forums sur les formations.

En somme, l'élève doit être encouragé à devenir davantage acteur de sa formation et s'impliquer dans un « remue-méninges » pour construire son orientation.

### 3) Des passerelles d'une voie à une autre pour permettre le droit à l'erreur :

Face à l'hétérogénéité des élèves dans une classe et la souffrance vécue par les élèves en difficulté, le système apparaît encore trop rigide.

Le manque de maturité des élèves les conduit parfois à faire des mauvais choix d'orientation. Il est indispensable de pouvoir revenir sur ces choix en offrant des solutions plus souples et leur donner du temps.

Le système pourrait proposer des modules obligatoires associés à des modules facultatifs qui prendraient en compte d'autres critères que ceux purement scolaires (ceux liés au comportement, aux activités sportives, culturelles et associatives). Il doit aussi prévoir de l'aide aux changements en assurant un soutien pédagogique et s'adapter au rythme de l'élève en étalant sa formation dans le temps, en proposant par exemple des classes d'adaptation.

### 2 propositions :

- 2) améliorer la connaissance du monde du travail pour les membres du système éducatif
- 3) Favoriser les passerelles d'une voie à l'autre en accompagnant par un soutien pédagogique.

## **16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves?**

### Place des parents à l'école

- Constat :
- un certain manque d'intérêt sur le plan collectif (élections).
  - Les parents privilégient l'intérêt individuel.
  - L'intervention des parents n'est pas toujours le fait de ceux dont les enfants posent le plus de problèmes.
  - Les parents en difficulté eux-mêmes ont du mal à suivre la scolarité de leurs enfants.

### Souhaits et propositions :

- Maintenir les structures et moyens de représentations.
- Les Parents demandent plus de rencontres institutionnelles (au moins une pour les trois niveaux seconde, première, terminale).
- Les Parents privilégient les rencontres, la concertation et la relation individuelle.

### Relations élèves/professeurs

- Constat :
- Les instances statutaires ne sont pas toujours reconnues par la communauté scolaire.
  - Sur le plan individuel : les élèves ont, depuis quelques années, une plus grande facilité de parole ou d'échange avec les membres de la communauté scolaire pour évoquer leur problèmes.
  - L'élève en difficulté cherche un adulte « référent » qui serve de relais.
  - Importance du travail d'équipe (un jeune professeur a besoin de se sentir épaulé).
  - La passivité des élèves peut s'expliquer par la charge de travail et les emplois du temps lourds : on demande plus, parfois au détriment de la qualité.
  - Les sollicitations et activités extérieures font que les élèves arrivent au lycée comme des consommateurs d'Ecole, et en souhaitent pas d'investir.
  - L'école doit néanmoins donner les moyens et laisser chacun libre de les utiliser en fonction de sa personnalité.

### Souhaits et propositions :

- Les relations élèves/personnel du lycée devraient se développer selon trois notions : confiance – respect – autorité (l'autorité découlant des deux premières).
- Besoin d'une personne ressource.
- Le respect est insufflé par l'adulte vers l'élève, afin qu'il y ait réciprocité.
- L'Ecole est un lieu privilégié pour le développement des relations humaines.

## **Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

5 sujets avaient été sélectionnés par le Conseil d'Administration de l'établissement et l'animateur . La première réunion a finalement permis à 4 groupes de travailler sur les questions 3,5,10 et 16.

46 personnes ont participé aux travaux lors de la première séance, 35 lors de la deuxième, au cours de laquelle les sujets 5 10 et 16 ont été travaillés.

En final de ces réunions les animateurs et rapporteurs ont présenté chacun à l'assemblée plénière l'essentiel des débats et 2 propositions. L'assemblée en a retenu 3.

## **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

- 1** Améliorer la connaissance du monde du travail par les membres du système éducatif.
- 2** Favoriser les passerelles d'une voie à l'autre en accompagnant par un soutien pédagogique.
- 3** Parvenir à l'égalité des chances par l'équité : donner plus à ceux qui ont le plus besoin.